

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 12 juillet 2004
(convocation du 28 juin 2004)

Aujourd'hui Lundi Douze Juillet Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise,
M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette,
M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max,
M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick,
M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre,
M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques,
Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel,
Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée,
M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel,
Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan,
Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique,
Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude,
M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel,
M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard,
Mme LACUEY Conchita, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain,
M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel,
M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier,
M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel
M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain
M. BANNEL Jean-Didier à M. CANOVAS Bruno
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel
M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues
Mme CASTANET Anne à Mme CAZALET Anne-Marie
M. CASTEL à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
M. CAZENAVE Charles à Mme DARCHE Michelle
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU (jusqu'à 10 h 30)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge

Mme ISTE Michèle à M. CORDOBA Aimé
M. JUNCA Bernard à M. DAVID J. Louis (à partir de 11 h 45)
Mme KEISER Anne-Marie à M. DUTIL Silvère
M. LABARDIN Michel à M. FAVROUL Jean-Pierre
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. LOTHaire Pierre à M. DUCHENE Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANGON Jacques à M. NEUVILLE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. MILLET Thierry
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. PONS Henri à Mme PUJO Colette (à partir de 11 h 45)
M. QUANCARD Joël à Mme FAYET Véronique
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ROUSSET à M. GUILLEMOTEAU (à compter de 10 h 30)
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Blanquefort-Quartier de la Rivière-Etude préalable d'aménagement-Décision-

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En accord avec la commune de Blanquefort et la délibération de son conseil municipal du 28 juin 2004, il est proposé d'engager une étude préalable d'aménagement sur le quartier de la Rivière.

Ce secteur, reflété sur le plan ci-joint, est situé entre la RD 210, avenue du 11 novembre (route de Parempuyre) et le bourg de Caychac, RD 2, au nord de la rue de la Rivière. Il est recensé comme site de projet de la ville de Blanquefort. La version 1 du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) fait apparaître un secteur d'extension urbaine avec un classement de type AU/UDm (zone à urbaniser/tissu mixte spontané) et de type AU/UPm (zone à urbaniser/tissu pavillonnaire de moyenne densité).

Le secteur de La Rivière assure la transition entre la vaste zone d'activités économiques communautaire de Blanquefort et le bourg ancien du hameau de Caychac. Il est constitué d'anciens terrains agricoles, aujourd'hui essentiellement boisés ou en friche. On assiste à un mitage linéaire par des maisons individuelles le long de la rue de la Rivière.

Sur la partie nord-ouest du site, coincées entre la voie ferrée du Médoc et la RD 210, se sont installées 35 familles (recensement octobre 2002) de gens du voyage qui se sont sédentarisées dans des conditions sanitaires et d'habitat très précaires.

Enfin, sur la partie nord du secteur se trouvent plusieurs plans d'eau résultant de carrières en cours d'exploitation ou abandonnées.

Afin d'étudier les conditions de valorisation et d'ouverture à l'urbanisation de ce territoire, en cohérence avec les grandes orientations préconisées par la Communauté Urbaine de Bordeaux dans ses documents cadre et conformément aux axes de développement inscrits dans le projet de territoire communal, l'étude portera sur les problématiques suivantes :

- la redéfinition de la voie nouvelle, dite déviation de Caychac, desserte nord de la zone industrielle de Blanquefort,

- l'organisation et le phasage d'un quartier nouveau mixte de logements, services et équipements publics,
- l'élaboration d'un programme d'habitat adapté pour le relogement des gens du voyage présents sur le site du Petit Lacanau, traversé par la voie ci-dessus,
- l'aménagement d'un site naturel de loisir au nord de la déviation de Caychac autour des gravières d'Arboudeau.

Cette étude d'urbanisme pourrait être imputée au programme de travail 2004 de l'Agence d'Urbanisme, sur la ligne « diverses études préalables », et ses conclusions pourront être communiquées à notre établissement public en sa qualité de membre de ladite association.

Par conséquent, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- DECIDER le lancement d'une étude préalable d'aménagement sur la commune de BLANQUEFORT, secteur de la Rivière, à confier à l'Aurba et à imputer à son programme de travail 2004.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
28 JUILLET 2004

M. SERGE LAMAISON